

MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)	
établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824	
ADMISSION N° TE1441H du 20/02/2014	MISE A JOUR du 01/03/2016
SOCIETE TITULAIRE AXIMUM Produits de Marquage 5, Rue du Quai du Débarquement 76100 Rouen FRANCE	PRODUIT CEDRA Nature du produit Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT	
Peinture Solvantée rétro réfléchissante de couleur jaune, pour marquage temporaire, à effacer ou enlever, sur revêtements hydrocarbonés. Le produit est saupoudré avec des microbilles.	
Conditions limites d'application * :	T° mini : 5 °C T° maxi : 45 °C Hygrométrie maxi : 80 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)	

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE
Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS	
DOSAGES APPLIQUES :	
<u>PRODUIT :</u>	Dosage humide
Produit de base	505 g/m²
<u>SAUPOUDRAGE :</u>	Dosage utile
Mélange Saupoudré (- GX 425-125 AC02 - POTTERS)	410 g/m²

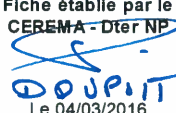
N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile	
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :	
T° air : 31 °C T° sol : 46 °C Hygrométrie : 55 % Vent : 6 km/h	TEMPS DE SECHAGE : 9 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION				
Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.32 g/ml	43.0 %	65.6 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL										
CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	CHAUSSÉE PARIS>PROVINCE	PR	15.36	à	16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX	Application en : 2012 - R139			PMT : 1.02 mm	2012			6950		19

CARACTERISATION DU PRODUIT :					
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)					
Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	200	0.45			80
Etat neuf	226	0.53	0.4760	0.4543	112
(T1) 50000	232	0.59	0.4582	0.4667	96
(T2) 100000	225	0.56	0.4568	0.4616	93
(T2) 100000	Classe R4	Classe S2	/		Classe Q1

Enlevabilité : Enlevabilité manuelle avec décapant D.M.D et rinçage sous haute pression:Satisfaisant
ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA - Direction Territoriale Nord Picardie site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)
Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS	VISAS	
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :		Fiche établie par le CEREMA - Dter NP  Le 04/03/2016
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :		Le Fabricant (Nom et Visa) :  Le 10 03 2016

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
 ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la QUalification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
 Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08
 tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
 APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140